

111 bis
40 kg

inutile; mais on ne comprend pas que les peuples
le lui disent. C'est pour le peuple qu'est le poète.
Pro populo poeta, s'écrivait Agrippa d'Aubigné.
Tout à tous, c'était Saint Paul. Qu'est-ce qu'un
esprit? c'est un nourrisseur d'âmes. Le poète est à
la fois fait de menace et de promesse. L'ingratitude
qu'il inspire aux oppresseurs apaise et console les
opprimés. C'est la gloire du poète de mettre un
mauvais ouvrier au lit de pourpre des bourgeois. C'est
souvent grâce à lui que le tyran se réveille en disant:
J'ai mal dormi. Tous les esclavages, tous les crachements,
toutes les douleurs, toutes les infortunes, toutes les
detresses, toutes les faims et toutes les soifs, ont droit
au poète; il a un créancier, le genre humain.

Etre le grand serviteur, certes, ~~cela~~ cela
n'ôte rien au poète. Parce que dans l'occasion et pour
le devoir, il aura poussé le cri d'un peuple, parce qu'il
a, ~~quand~~ ^{quand} il le faut, dans la poitrine le sanglot de
l'humanité, ~~quand~~ toutes les voix de mystère n'en chantent
pas moins en lui. Parler si haut, cela ne l'empêche
point de parler bas. Il n'en est pas moins le confident,
et quelquefois le confesseur des cœurs. Il n'en est pas
moins en tiers avec ceux qui aiment, avec ceux qui
songent, avec ceux qui soupirent, passant sa tête dans
l'ombre entre deux têtes d'amoureux. Les vers d'amour
d'André Chénier avoient sans désordre et sans trouble
l'iambes courtois; toi, vertes, pleure si je meurs!
Le poète est le seul être vivant au quel il soit donné
de ~~tenir~~ ^{tenir} et de chuchoter, ayant en lui, comme la
nature, le grouement du noir et le frémissement
de la feuille. Il vient pour une double fonction, une
fonction individuelle et une fonction publique, et
c'est à cause de cela qu'il lui faut pour ainsi dire
deux âmes. Ennius disait: j'en ai trois. une âme osque,
une âme grecque, et une âme latine. Il est vrai qu'il
ne faisait allusion qu'au lieu de sa naissance, au lieu
de son éducation et au lieu de son action corrigée, et
d'ailleurs Ennius, ~~était~~ ^{était} n'était
qu'une ébauche de poète, vaste, mais informe.
Pas de poète sans cette activité d'âme qui est la
révolte de la conscience. Les lois morales anciennes
voulent être constatées, les lois nouvelles
voulent être créées; les deux séries ne coïncident pas sans
quelque effort. Cet effort incombe au poète. Il fait à
chaque instant fonction de philosophe. Il faut qu'il



M. Leprieux